

République Du Bénin

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE (MESRS)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

FACULTE DES LETTRES ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

FILIERE : HISTOIRE

*_*_*_*_*_*

MEMOIRE DE DEA

THEME

**LA POSTE AU DAHOMEY-BENIN, UNE
STRUCTURE IMPORTANTE DANS LE
PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT**

1960-2004

Présenté par :

Eric B. AÏDJINOÛ

Sous la Direction de :

Félix IROKO

Professeur Titulaire à l'UAC

Année Académique : 2009-2010

REMERCIEMENTS

Au terme de nos travaux, nous tenons à remercier :

- Monsieur Félix IROKO, notre Directeur de mémoire, pour avoir accepté promptement de nous encadrer en dépit de ses multiples occupations. Sa rigueur, son goût du travail bien fait nous ont particulièrement instruits.
- Tous les professeurs de la filière Histoire de l'Ecole doctorale pluridisciplinaire de la FLASH
- Les agents de la poste du Bénin-SA qui nous ont fourni des informations.
- Monsieur Honoré AÏDJINOÛ, notre père et Madame Henriette FAGLA, notre mère, pour les différents sacrifices consentis à notre endroit.
- Nos frères, sœurs et amis, pour leur soutien moral.

DIFFERENTS SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

BAOD	: Banque Ouest Africaine de Développement
CCP	: Centre des Chèques Postaux
CNE	: Caisse Nationale d'Epargne
DG	: Directeur Général
EMS	: Express Mail Service
ENAM	: Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
ENEAM	: Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management
EPAC	: Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi
FASEG	: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
FLASH	: Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
INFRE	: Institut National pour la Formation et la Recherche en Education
JORD	: Journal Officiel de la République du Dahomey
ONU	: Organisation des Nations Unies
OPT	: Office des Postes et Télécommunications
PGAW	: Programme Général d'Action de Washington
PTT	: Poste Télégraphe et Téléphone
UPU	: Union Postale Universelle

I - INTERET. PROBLEMATIQUE, ETAT DES LIEUX

A - INTERET. DELIMITATION DU SUJET ET PROBLEMATIQUE

1 - Intérêt du sujet et sa délimitation

Le thème de notre travail qui est "la poste au Dahomey/Bénin, une structure importante dans le processus de développement : 1960-2004" est intéressant car il nous permettra de savoir où en est un vieux service comme la poste à l'ère de l'internet.

De plus, notre mémoire de maîtrise en histoire économique soutenu à l'université d'Abomey-Calavi, «l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) au Dahomey-Bénin, le téléphone au service du développement: 1960-2003», n'aborde la question de la poste que dans la première partie relative à l'état des lieux à l'OPT de 1890 à 1960.

Par ailleurs, les différents mémoires soutenus sur la question dans les autres institutions de l'université d'Abomey-Calavi, notamment à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG), à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management(ENEAM), à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), à l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) souffrent à notre avis de la profondeur temporelle.

La première borne chronologique retenue est 1960 parce que le 1^{er} août de cette année, le Dahomey accéda à la souveraineté internationale. L'OPT en général, la poste en particulier devait passer aux mains des autochtones pour se mettre au service de la jeune nation afin de promouvoir le développement économique et social par les échanges.

La deuxième borne chronologique est 2004, année où l'OPT est divisé en deux entités distinctes : la poste du Bénin SA et Bénin-Télécom SA. L'acte qui matérialise la naissance de la première entreprise est le décret N° 2004 - 365 du 28 juin 2004 portant création de la Société "la Poste du Bénin S.A" et approbation de ses statuts.

2 – Problématique

" La poste est le lien de toutes les affaires, de toutes les négociations, les absents deviennent, par elle, présents," affirmait Voltaire. Il mesurait par là l'utilité de la poste.

En 1990 déjà, on comptait dans le monde environ 700 000 bureaux de poste, 6 millions d'agents traitant près de 400 milliards d'objets de correspondance par an¹.

Dans l'évolution de l'espace du Dahomey de 1890 à nos jours, les postes et télécommunications sont apparues dans leur fonctionnement comme un précieux moyen de gouvernement et d'administration². En effet, de 1890 à 1960, la poste a permis à la France de mettre sur pied et de consolider ses structures coloniales au Dahomey. Avec l'accession du pays à la souveraineté internationale, elle a servi de courroie de transmission entre l'Etat et ses différentes bases sur le territoire national. Elle a contribué aussi à favoriser les relations entre les populations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre pays.

En 2004, la poste est dissociée des télécommunications.

Quel est le rôle de la poste dans le développement de l'OPT et du Bénin ?

Que peut faire la poste dans le contexte difficile de la séparation ?.

¹ Statistiques de l'Union Postale Universelle

² Extrait du discours de Jean Florentin FELIHO, représentant le premier ministre Nicéphore D. SOGLO, à la cérémonie commémorative du centenaire des PTT du Bénin, le 1^{er} Juillet 1990

B - REVUE DE LITTERATURE

Différents types de documents ont traité des postes et télécommunications.

1 - Les sources

a - Les sources orales

Des agents de l'OPT en service comme à la retraite nous ont fourni des informations sur la poste au Dahomey-Bénin.

- ABIKOU Joseph, chef division planification et développement du réseau, nous a entretenu sur l'évolution des bureaux de poste, l'acheminement du courrier national et international.
- ALLAYE Félicien, receveur des postes à la retraite, a abordé avec nous, le fonctionnement de la poste du Bénin.
- AMOUSSOUCOUH Marcel, chef du centre de contrôle de la qualité a traité de son service et du centre de tri postal.
- KAKPO Andréza, chef section Emploi et Formation et KOUAGOU N'DAH Barthélémy, son collaborateur ont étudié les effectifs par catégorie de la poste du Bénin S.A.
- YEDO Brice, responsable au département développement de la filiale EMS et Aurèle GBAGUIDI KOUASSI ont présenté les produits de la filiale EMS à savoir les courriers accélérés international, national et le transport de passagers et de colis. ZANVONON Gérald, Jeune et brillant chef section statistiques et contentieux au centre du tri postal, nous a fourni d'intéressantes données sur les produits, services et statistiques de la poste.

b - les sources d'archives

Elles sont toutes de l'OPT :

- *La convention collective du travail applicable au personnel de l'OPT* signée à Cotonou en 1995 met en relief les dispositions générales, les rapports individuels et collectifs de travail, les conditions de travail notamment un congé annuel, des autorisations d'absences, la prise en charge en cas de traitement dans une formation sanitaire agréée par l'OPT. Cette première convention collective répartit les agents de l'OPT en trois groupes professionnels. Le règlement des conflits est du ressort de la commission paritaire instituée par l'Office. Celui-ci est aussi affilié au Fonds National de Retraite et à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.
- *La deuxième convention collective de travail* a amélioré les conditions de vie et de travail à l'OPT, notamment les salaires.
- *Le rapport de performance des télécommunications de 2002* expose l'exploitation technique et commerciale des télécommunications, les ressources humaines et l'évolution du réseau Libercom. Au niveau de l'exploitation technique, il aborde la production du téléphone conventionnel, du cellulaire fixe, de la téléphonie rurale, du PABX, du réseau Internet. Au niveau de l'exploitation commerciale, il met en exergue le trafic et les facturations des produits sus-indiqués. De plus, il présente les ressources humaines par catégories d'agents, par sexe, par direction en 2002, l'évolution du parc et des factures à Libercom, l'état du raccordement des lignes téléphoniques conventionnelles, rurales et du parc de publiphones sans oublier le trafic international entre le Bénin et les différents pays du monde de 1992 à 2002.

c - Les sources imprimées

Ce sont des documents produits par l'OPT que nous avons réussi à avoir dans les différentes directions, divisions et sections de l'entreprise. Ce sont aussi les Journaux Officiels de la République du Dahomey(JORD) dont la série continue de 1960 à 1980 est disponible à la direction des archives nationales à Porto-Novo. Ces JORD traitent des questions relatives à l'évolution politique, économique, sociale de la République du Dahomey. Dans ce cadre, ils contiennent d'importantes données sur l'OPT. Il y a également d'autres documents de l'Etat qu'on peut consulter à la Direction des Archives à Porto-Novo.

- Les documents de l'OPT

❖ *La revue économique du centenaire des PTT* présente le centre télécommerce de Cotonou, le centre de tri-postal, le centre des chèques postaux, le courrier accéléré "Express Mail Service" (EMS), la situation de la poste du Bénin, les messages du ministre de l'information, du Directeur général de l'OPT, de l'union Postale Universelle, du Directeur général de la Poste de France.

❖ *L'Etude des produits principaux* décrit le téléphone conventionnel, le réseau Internet, la téléphonie rurale, le réseau x25, le publiphone, le cellulaire fixe, le télex.

❖ *Le bulletin officiel des postes et télécommunications de l'année 2003* indique les tarifs téléphoniques internationaux en vigueur à partir de mai 2003.

❖ *L'Etat des télécommunications de 1996* expose les renseignements généraux sur le Bénin, la situation des télécommunications, des affaires commerciales, des ressources humaines.

❖ *Le rapport sur l'état de l'économie nationale réalisé* par la cellule Macro-économique de la Présidence de la République en octobre 1995 montre les caractéristiques des télécommunications, des services postaux et financiers de 1991 à 1994 alors que celui de décembre 1997 décrit les activités de l'OPT en mettant en exergue l'évolution du réseau téléphonique, des recettes postales, du trafic postal et de l'EMS de 1994 à 1997.

- Les *JORD*

❖ JORD n°5 du 15 février 1960 a précisé le taux d'intérêt à servir aux déposants de la caisse d'Epargne du Dahomey à partir de 1960. Dans JORD n°14 du 1^{er} juin 1960, il est présenté l'arrêté interministériel fixant les conditions d'exercice des opérations relatives à la gestion financière et comptable de l'OPT. Le titre II met en relief les services du budget de l'office qui s'exécutent du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année. De plus, on distingue dans le titre III, plusieurs fonds spéciaux à savoir les fonds pour travaux et matériels complémentaires et de renouvellement. Le titre IV aborde les recettes budgétaires alors que le titre V s'occupe des dépenses. Enfin les titres VI et VII exposent respectivement les écritures de l'ordonnateur et les comptes financiers.

❖ JORD n° 25 du 1^{er} octobre 1960 met l'accent sur les attributions du directeur de l'OPT.

❖ JORD n° 14 du 1^{er} juin 1961, met en exergue les modalités de fonctionnement de la caisse d'Epargne. De plus, dans ce numéro de JORD, il est fait mention des règles à suivre pour les opérations journalières, mensuelles, annuelles des comptes d'opérations à régulariser, les demandes de livrets, les fiches répertoires, les demandes de remboursement, les remboursements partiels, intégraux, après décès, le règlement annuel des comptes courants, les soldes à nouveau, les oppositions, les règlements de livrets, les livrets terminés ou hors d'usage, les livrets

perdus.

- Dans JORD n° 25 du 15 novembre 1961, il est noté que M. Nicolet Jean est nommé Directeur de l'OPT.

- Quant au JORD n° 10 du 1^{er} avril 1962, il traite de façon claire le réaménagement des taxes télégraphiques et téléphoniques du régime intérieur. Au niveau du service téléphonique, les taxes sont fixées par régime. On distingue le régime forfaitaire appliqué dans les réseaux comportant au plus 10 lignes principales, le régime mixte, le régime de la conversation taxée appliqué dans les réseaux de plus de 100 lignes principales. On note aussi des taxes d'installation, de location et d'entretien, des parts contributives, l'entretien des lignes, les droits d'usage, les taxes diverses. Ces dernières concernent les frais à percevoir sur le service des abonnés absents, l'avis d'appel, le préavis, le service de l'heure et du réveil, la modification d'une demande de communication, le rétablissement d'un abonné suspendu pour non paiement des redevances, le refus d'une communication interurbaine au moment de l'établissement d'une communication, les redevances relatives aux liaisons téléphoniques du réseau intérieur, les redevances mensuelles relatives au rattachement direct de deux abonnés d'un même réseau local, les redevances relatives aux relations directes effectuées en dehors des heures d'ouverture, les communications demandées en dehors des heures normales d'ouverture du service téléphonique, les liaisons téléphoniques du réseau intérieur avec la République du Togo, la suspension de l'utilisation d'un poste d'abonnement à la demande de l'abonné.

Au niveau du service télégraphique, les taxes modifiées sont liées à différents types de télégrammes tels que les télégrammes ordinaires, les télégrammes-mandats, les télégrammes de presse, urgents, à remettre en main propre, à réexpédier télégraphiquement, à distribuer par la poste, téléphonés, à remettre par express, multiples, avec réponse payée. A tout cela, s'ajoutent les

services divers ainsi que les dispositions communes aux services télégraphique et téléphonique pour les lignes étrangères au réseau national.

- Dans JORD n° 11 du 15 avril 1962, on constate la confirmation de M. Nicolet Jean au poste de Directeur de l'OPT.

L'organisation de concours professionnels pour le recrutement de contrôleurs, d'agents d'exploitation des télécommunications et différentes affectations sont abordées dans JORD n° 17 du 1^{er} juillet 1962 alors que le taux d'intérêt à servir aux déposants en 1963 par la caisse d'Epargne du Dahomey est fixé à 3‰ dans JORD n° 12 du 1^{er} juin 1963.

- JORD n° 20 du 15 août 1963 présente l'uniformisation des tarifs des communications téléphoniques et télégraphiques inter-Etats. Ces tarifs sont liés aux relations entre le Dahomey et les pays de l'Afrique Occidentale et Equatoriale.

- JORD n° 25 du 15 octobre 1963 mentionne la création d'un comité de contrôle des télécommunications, chargé de veiller aux intérêts de la République du Dahomey en matière de télécommunications.

- JORD n° 26 du 1^{er} novembre 1963 expose les statuts particuliers des corps du personnel des postes et télécommunications.

- JORD n° 29 du 15 décembre 1963 indique que la recette auxiliaire de Cotonou Jéricho est fermée à compter du 1^{er} octobre 1963 et que la cabine téléphonique d'Aïdjèdo rattachée au bureau de plein exercice de Cotonou principal est rouvert à compter du 1^{er} décembre 1963.

- JORD n°20 du 1^{er} septembre 1964 met en exergue la création d'un comité national de timbres - poste, chargé de veiller aux intérêts de la République en matière d'émission de figurines postales, de fournir tout avis en ce domaine et de faire toutes propositions relatives à la répartition des tâches entre les différents organismes intéressés. Le secrétariat de cet organisme est assuré par le Directeur de l'OPT.

- JORD n°25 du 15 novembre 1965 traite de l'ouverture d'une agence postale à Tindji à partir du 1^{er} novembre 1965.

- JORD n°8 du 15 avril 1966 décrit la structure de l'OPT à partir du 5 mars 1966. Ainsi, la direction de l'office comprend le service administratif, le service des télécommunications, les services postaux et financiers, le service du budget et de la comptabilité, le service des études, de l'organisation et de l'inspection, le service des bâtiments et des transports, l'agence comptable.

- JORD n°7 du 1^{er} avril 1967 précise que l'OPT a mis fin aux installations téléphoniques par les entreprises privées à partir du 1^{er} novembre 1966 tandis que JORD n°9 du 1^{er} mai 1967 indique que les installations de télécommunications ne peuvent pas être réalisées à partir du 23 novembre 1966 sans autorisation du Ministre chargé des postes et télécommunications.

- JORD n°23 du 15 octobre 1968 mentionne que le tronçon de rue situé entre l'Avenue Glozel et l'Avenue de la Gare est déclassé et inclus dans le domaine privé de l'Etat. Cette portion de rue sert à l'extension des bâtiments de l'OPT.

- JORD n°4 du 15 février 1969 traite de la création d'un bureau de plein exercice à Avrankou et de la transformation en bureau de plein exercice des recettes distribution de Banikoara et de Malanville précédemment rattachées au bureau de Kandi.

- JORD n°1 du 1^{er} janvier 1970 fait allusion à l'autorisation donnée à la librairie-papeterie de la société Gaston Nègre à Cotonou pour vendre des timbres-poste à la clientèle de la dite société à partir du 7 août 1969.

- JORD n° 3 du 1^{er} février 1971 marque la modification de la structure de l'OPT.

- JORD n°4 du 15 février 1971 signale la nomination de M, Corentin Finkpon comme D.G. de L'OPT.

- JORD n° 13 du 15 juin 1971 indique la transformation de la recette de Boukoumbé, rattachée au bureau de plein exercice de Natitingou, en Agence

Postale à partir du 15 mars 1971 alors que JORD n° 15 du 15 juillet 1971 mentionne la création à la Direction générale à Cotonou d'une commission chargée de la réception du matériel des télécommunications de l'OPT du Dahomey et la nomination des membres de l'équipe de surveillance des concours professionnels des 5 et 6 juillet 1971 ainsi que l'autorisation accordée à Mr Kaba Toussaint, commerçant à Covè pour vendre des timbres-poste.

- JORD n°4 du 15 février 1972 note que la cabine téléphonique d'Acodéha, rattachée au bureau de plein exercice de Corné, est érigée en Agence Postale tandis que JORD n°5 du 1^{er} mars 1972 précise l'ouverture à Ita-Djèbou, sous-préfecture de Sakété, et à Ouèdèmè, sous-préfecture de Savalou, à compter du 1^{er} janvier 1972, de deux établissements de correspondant postal rattachés respectivement aux bureaux de plein exercice de Sakété et de Dassa-Zoumè.

De la même façon, l'ouverture d'un établissement de correspondant postal à Klouékanmè rattaché au bureau de plein exercice d'Aplahoué est signalé dans JORD n° 8 du 15 avril 1972.

- JORD n° 16 du 1^{er} août 1972 expose l'organisation d'un concours direct pour le recrutement de quatre inspecteurs des installations électro-mécaniques des postes et télécommunications et de quatre concours directs pour le recrutement de contrôleurs et d'agents d'exploitation à l'OPT.

- JORD n° 23 du 15 novembre 1973 traite quant à lui, de l'organisation de trois concours professionnels pour le recrutement de contrôleurs et d'agents d'exploitation.

- JORD n°1 du 1^{er} janvier 1973 met en relief l'institution d'un jury de correction des concours sus- évoqués.

- JORD n°14 du 15 juillet 1973 évoque des nominations de gérants d'agence postale à Pahou, de cabine téléphonique à Ouidah-plage et l'ouverture de cabines téléphoniques publiques à Issaba et Adja-Ouèrè, sous-préfecture de

Pobè.

- JORD n°16 du 15 août 1973 note la suppression de la cabine téléphonique publique routière de Bohicon et l'ouverture de la cabine téléphonique publique à l'hôtel Deshours de Bohicon.

- JORD n°2 du 15 janvier 1974 met en exergue la création de six secteurs des télécommunications à partir du 7 décembre 1973. Chaque secteur couvre un Département.

- JORD n° 3 du 1^{er} février 1974 signale la création et les attributions de la commission spéciale de recouvrement des redevances impayées de télécommunications alors que JORD n°12 du 15 juin 1974 mentionne la transformation en bureau de plein exercice de l'établissement de correspondant postal de Ségbana.

- JORD n°1 du 1^{er} janvier 1980 présente la création en août 1979 de nombreuses agences postales à Aguidi (Sakété), Djigbé (Zè), Dédomè (Kpomassè), Ouèdèmè plage, Adohoun, Kpinnou (Athiéme), Djalloukou, Lahotan (Savalou), Toui, Okpara (Save), Partago, Kolokondé, Badjoudé, Onklou, Baréi, Pélébina (Djougou), Koussoucoingou (Boukoubé).

- JORD n° 18 du 1^{er} octobre 1980 traite des créations de plusieurs agences postales à Kéré (Dassa-Zoumè), Agongbodji (Zagnanado), Damé, Kpomè, Colli-Agbamè, Agué (Toffo), Bonou, Djanlanmè, Sey (Toffo), Gbaffo (Dassa-Zoumè), Gomè , Magoumi (Glazoué), Sowé, Zaffè (Glazoué).

2- Bibliographie

a- Ouvrages généraux

Quelques ouvrages généraux sont disponibles au centre de documentation de l'INFRE. Nous avons pu exploiter le volume V de l'histoire de l'humanité et le dictionnaire encyclopédique.

Le volume V de l'histoire de l'humanité préparé sous les auspices de l'UNESCO et dirigé par Charles MORAZE met l'accent sur les différentes étapes de la création du télégraphe et du téléphone.

Le dictionnaire encyclopédique dirigé par Paul Auge traite de l'historique de la poste dans le monde.

b- Mémoires

En ce qui concerne les mémoires, ils ont été réalisés et soutenus par des étudiants d'Abomey-calavi.

- AGBESSY (Yolande) et TOSSA (Joëlle), dans leur mémoire de fin de formation du cycle de l'Ecole Nationale d'Administration (E.N.A.) soutenu en 2001 et portant sur le thème : Impact de l'extension du réseau téléphonique béninois sur le budget national, exposent dans une première partie le cadre théorique de l'étude et la présentation des réseaux téléphoniques. L'évaluation de l'impact, les pollutions ont été évoquées dans la deuxième partie de ce mémoire.

- AIDJINOUE (Eric), dans *l'Office des Postes et Télécommunications (O.P.T.) au Dahomey/BENIN, le téléphone au service du développement : 1960-2003*, notre mémoire de maîtrise en Histoire économique quantitative, un travail présenté selon un plan tripartite, traite successivement de l'Etat des lieux à l'O.P.T. en 1960, des performances du téléphone de la batterie locale (1960) à la numérisation (1993), et de l'ère du numérique à la place du téléphone dans les produits de l'O.P.T.

- CARRENA (Lucienne), dans son mémoire de maîtrise ex-sciences économiques qui porte sur le rôle de l'OPT dans la prestation des services, à étudié dans une première partie, l'importance des services rendus par l'OPT et dans une deuxième partie les problèmes et les perspectives d'avenir de l'OPT.

Télématique et gestion du secrétariat de direction des Postes et Télécommunications, thème retenu par DANSOU (Judith) pour la rédaction de son mémoire de fin de formation du cycle I de l'E.N.A., présente l'O.P.T. et la notion de Télématique dans un premier temps puis les effets de celle-ci sur la gestion du Secrétariat de Direction de l'O.P.T dans un second temps.

- KARIMOU (Amadou) et alii, auteurs du mémoire : "Les rédactions du trésor public béninois avec ses correspondants : cas de l'Office des Postes et Télécommunications", ont, dans une première partie passé en revue les administrations financières de l'OPT. Ils ont présenté par la suite, l'état des relations entre le trésor et l'O.P.T. sur fond de problèmes et de suggestions liés aux relations entre ces deux structures de l'Etat.

- KOTCHARE (Charles) par le biais de son mémoire de fin de formation à l'ENA intitulé la gestion des outils de traitement automatique de l'information à l'Office des Postes et Télécommunications aborde en premier lieu, l'O.P.T et les outils de traitement automatique de l'information. En second lieu, il évoque les opérations et les problèmes de gestion de ces outils.

C - METHODOLOGIE UTILISEE

Nous avons visité à Cotonou, la Direction Générale de la Poste du Bénin S.A, et ses nombreuses directions, divisions et sections sises à Saint Michel, la section commerciale de la filiale EMS à Ganhi, le centre de tri postal, le centre de contrôle interne de la qualité de service, la section statistiques et contentieux à l'aéroport, le Centre des Chèques Postaux (CCP) à Ganhi.

A Porto-Novo, nous avons lu des documents à l'Institut National pour la Recherche et la Formation en Education (INFRE) et aux Archives Nationales.

A Abomey-Calavi, à la bibliothèque centrale de l'Université, à la Salle de documentation de la Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines (FLASH) et à la bibliothèque de l'ENAM nous avons recueilli des données.

Dans ces différents lieux, nous avons pu exploiter des sources d'archives, des sources imprimées, des ouvrages généraux et spécifiques, des mémoires, des journaux et revues, des données statistiques, des sources orales fournies par les agents de l'OPT en activité comme à la retraite. Les informations enregistrées ont été traitées selon les approches quantitative et qualitative. Ainsi, nous avons collecté des données chiffrées, élaboré des tableaux, calculé des pourcentages, réalisé des graphiques qui ont été interprétés pour produire le discours historique.

II-PLAN DE LA THESE ET DEVELOPPEMENT D'UN CHAPITRE

A-PLAN DE LA THESE

Introduction

Première partie : L'OPT de l'indépendance (1960) à la création du courrier accéléré international EMS (1987).

CHAPITRE I : EVOLUTION DE LA DIRECTION ET DU PERSONNEL DE L'OPT.

A - MODIFICATION REPETEE DE LA STRUCTURE DE L'OPT.

1- En 1966

2-En 1971 et en 1973.

B - IMPORTANCE DU DIRECTEUR ET DU COMPTABLE

1- L es attributions du Directeur

2- Le rôle de l'agent comptable

C - LE PERSONNEL

1- Les conditions de recrutement

2-Les statuts particuliers des corps du personnel des postes et télécommunications.

CHAPITRE II : LES PREMIERES DECENNIES DE LA POSTE ET DE SES SERVICES FINANCIERS APRES L'INDEPENDANCE

A- LAPOSTE

1- Les différents bureaux de poste

2- La production postale et les remaniements tarifaires

B- LA CAISSE NATIONALE D'EPARGNE (LA CNE)

1- Les modalités de fonctionnement

2- Les avoirs et les intérêts

C- LE CENTRE DES CHEQUES POSTAUX (CCP) ET LA QUESTION DES MANDATS

1- Structure et évolution des comptes au CCP

2- Les mandats

CHAPITRE III : ETUDE DES PRINCIPAUX PRODUITS DES TELECOMMUNICATIONS

A- EVOLUTION DES TELECOMMUNICATIONS

1- Equipement technique et abonnement au téléphone

2- Réaménagement des taxes télégraphiques et téléphoniques du régime intérieur

B - LE TRAFIC TELEGRAPHIQUE

1- Les différentes catégories de télégrammes

2- Importance du trafic et des recettes

C- LES PROBLEMES DES TELECOMMUNICATIONS

1- Insuffisance des lignes télex

2- Un équipement téléphonique à moderniser et de nombreuses demandes non satisfaites.

DEUXIEME PARTIE : L'OPT DE LA CREATION DU COURRIER ACCELERE INTERNATIONAL A LA SEPARATION EN DEUX ENTITES : 1987-2004

CHAPITRE IV : LES PROGRES DE LA POSTE

A- L'AMELIORATION DU COURRIER

- 1 - Augmentation des bureaux de poste et des boîtes postales.
- 2 - La mise en service du courrier accéléré national disflash (1997)

B – L'EVOLUTION DU TRAFIC ET DES RECETTES POSTALES

- 1-De 1994 à 1997
- 2 - De 2002 à 2006

C - RENAISSANCE DES SERVICES FINANCIERS

- 1 - Réhabilitation du centre des chèques postaux
- 2 - Redressement de la CNE et du service des mandats

CHAPITRE V : LA POSTE DU BENIN TOURNEE VERS L'EXTERIEUR

A - LE COURRIER ACCELERE EMS

- 1 - Naissance et fonctionnement
- 2 - Evolution des recettes

B - LE CENTRE DE TRI POSTAL

- 1 - Construction
- 2 - Utilité

C - RELATIONS AVEC L'UNION POSTALE UNIVERSELLE (UPU)

- 1 - Qu'est-ce que l'UPU ?
- 2 - Le Bénin et l'UPU

CHAPITRE VI : LE RENOUVEAU DES TELECOMMUNICATIONS

A- LE TELEPHONE NUMERIQUE ET L'INTERNET

- 1 - L'avènement du numérique
- 2 - L'impact de l'Internet sur le pays

B - LE RESEAU LIBERCOM

- 1 - Evolution et fonctionnement
- 2 - Influence sur l'économie et la société

C - LE TELEX, LE RESEAU X 25 ET LE RESEAU PABX

- 1 - Le télex
- 2 - X25 et pabx

TROISIEME PARTIE : BENIN TELECOM S.A. ET LA POSTE DU BENIN S.A.: DEUX ENTREPRISES PUBLIQUES FORTEMENT CONCURRENCEES PAR LES STRUCTURES PRIVEES

CHAPITRE VII : L'ENVOL DE BENIN TELECOM S.A. ET DE LA POSTE DU BENIN S.A.

A - BENIN TELECOM S.A. DE 2004 A 2010

- 1 - Les bénéfices engrangés grâce à un personnel qualifié
- 2-La psychose de la privatisation

B - LA POSTE DU BENIN S.A.

- 1 - Les nouveaux produits
- 2 - Ressources humaines et financières

C - LES SERVICES FINANCIERS

- 1 - Evolution des comptes et des avoirs aux chèques postaux
- 2 - De multiples services à la CNE

CHAPITRE VIII : LE DYNAMISME DES POSTIERS PRIVE

A - TOP CHRONO

- 1 - A la recherche de la clientèle
- 2 - Un service soigné et rapide

B- DHL

- 1 - Historique
- 2 - Volume de produits affranchis

C - RELATIONS AVEC L'ETAT

- 1 - Taxes payées
- 2 - Liens avec EMS-Bénin

CHAPITRE IX : DE NOMBREUSES SOCIETES DE TELECOMMUNICATIONS PRIVEES EN NETTE PROGRESSION

A - MTN-BENIN

- 1 - Extension sur le territoire et nombre d'abonnés
- 2 - Taxes payées à l'Etat

B - MOOV-BENIN

- 1- Un réseau influent sur la société
- 2- Contribution aux recettes de l'Etat

C - GLO ET BELL BENIN

- 1 - Importance de Glo - Bénin
- 2 - Bell Bénin : une téléphonie mobile en légère baisse

Conclusion

B- DEVELOPPEMENT D'UNE PARTIE

CHAPITRE V : LA POSTE DU BENIN TOURNEE VERS L'EXTERIEUR

Dans le souci de rendre compétitive la poste afin de contribuer efficacement à son développement, l'OPT a créé des structures pour redynamiser le trafic avec l'extérieur.

A/ LE COURRIER ACCELERE EMS-BENIN

1- Naissance et fonctionnement

Dans le but de transporter et de distribuer le courrier, notamment le courrier d'affaires, dans des délais très courts, d'un pays à un autre, le courrier accéléré international (EMS) est créé le 1^{er} octobre 1987³. Ce service est né pour contrecarrer l'assaut des coursiers privés venus pour ravir au courrier postal ses vieilles activités. Ainsi, il achemine rapidement les lettres, les documents urgents, les cassettes, et les marchandises passibles ou non de droit de douane, aussi bien au départ qu'à l'arrivée. De plus, grâce aux différents relais assurés par la grande chaîne EMS mondiale constituée de plus de 150 pays africains, européens et asiatiques⁴, le courrier atteint un destinataire au point le plus éloigné du globe dans un délai de 72 heures au maximum. Les services EMS dans ces pays constituent pour les uns et pour les autres des partenaires sûrs bénéficiant des infrastructures postales nationales déjà existantes.

En outre, EMS-Bénin se bat pour fidéliser ses clients. Dès leurs appels téléphoniques, les agents vont les chercher⁵. Ceux qui ont des contrats peuvent régler leurs affaires à distance tandis que les autres sont gérés par le guichet.

³OPT, Revue économique du centenaire, p29

⁴ OPT, idem p25

⁵ YEDO Brice, Responsable au département développement de la filiale EMS, entretien réalisé le 8 juin 2010

Les clients de EMS-Bénin sont les sociétés privées, les cabinets d'étude, les consulats, les sociétés d'Etat, les sociétés d'assurance, le cabinet civil de la Présidence de la République, les ministères, les Audits et conseils⁶. Ceux-ci peuvent aussi suivre la traçabilité de leurs correspondances via un système performant de suivi par l'Internet⁷. Par ailleurs, après 1997, la filiale EMS a étendu ses produits au courrier accéléré national disflash et au transport de passagers, de colis et marchandises⁸.

2- Evolution des recettes

Commencé en Octobre 1987 avec une lettre par mois, le trafic a dépassé en 1990 une centaine de lettres. De même, la recette budgétaire de 13000 F CFA en Octobre 1987 est passée à plus d'un million par mois en 1990⁹ et à près de 80 millions par an à partir de 1994 comme l'indique le tableau suivant :

⁶ YEDO Brice, Idem

⁷ OPT, texte de présentation des produits de la filiale EMS

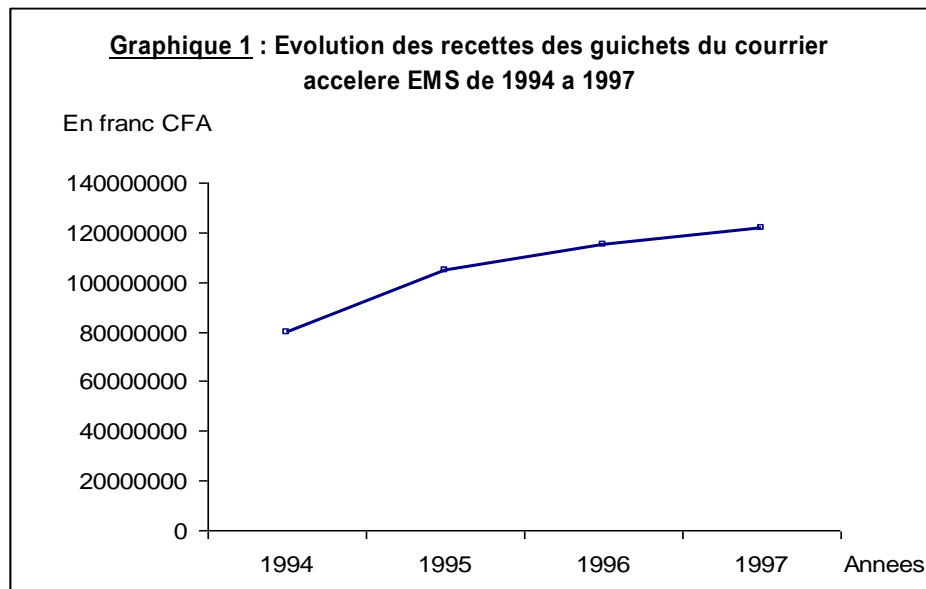
⁸ OPT, Idem

⁹ Filiale EMS, Cotonou

Tableau 1 : Evolution des recettes du courrier accéléré EMS de 1994 à 1997

ANNEE	IMPORT COURRIER	EXPORT COURRIER	RECETTES DES GUICHETS
1994	9.162	5.974	79.883.783
1995	9.645	5.664	104.490.490
1996	10.704	5.626	114.970.300
1997	11.261	6.210	122.002.303
TOTAL	40.772	23.474	421.346.876

Source : Cellule macro économique de la Présidence de la République, Rapport sur l'état de l'économie Nationale, développements récents et perspectives à moyen terme, décembre 1997 p164.



Le graphique 1 montre l'accroissement des recettes de 1994 à 1997

Au total, le courrier accéléré international qui a débuté avec de maigres recettes en 1987, se développe réellement et participe à l'évolution de la poste du Bénin.

B - LE CENTRE DE TRI POSTAL

1 - Construction

Les acheminements postaux au Bénin et vers l'extérieur ont été longtemps assurés dans les conditions qui ne permettent pas à la poste de jouer pleinement son rôle dans le processus de développement du pays.

C'est pourquoi, le centre de tri postal a été créé. Il est construit sur une surface utile de 2500m² grâce à un investissement de 818 millions de F CFA dont 600 millions sur financement extérieur de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et 218 millions sur fonds propres de l'OPT¹⁰.

2- Utilité

Le centre de tri postal est un établissement postal spécialisé pour le traitement du courrier¹¹. Il s'inscrit dans un plan de développement des services postaux avec l'évolution de la qualité de service et du réseau. La densité de celui-ci constitue un atout majeur pour le centre de tri postal afin de rendre efficaces les prestations de la poste au plan interne et externe.

En outre, le centre de tri, grâce à ses structures, contacte les différentes entreprises pour augmenter le trafic et intervient auprès des administrations et usagers importants pour les aider dans la préparation et le dépôt du courrier¹².

Par ailleurs, le centre de tri est le seul bureau d'échange que la poste du Bénin possède. Le premier volet de ses activités est la gestion de tous les courriers en provenance et à destination du Bénin¹³. Tout ce qui vient de l'extérieur est trié avant d'aller à l'intérieur ou vers d'autres pays.

¹⁰ OPT Revue économique du centenaire, p16

¹¹ ABIKOU Joseph, chef division planification et développement du réseau, entretien réalisé le 6 avril 2010

¹² ABIKOU Joseph, idem

¹³ AMOUSSOUCHOUH Marcel, chef de centre de contrôle et de la qualité au centre de tri Postal, entretien réalisé le 14 avril 2010

La France a le gros lot¹⁴ compte tenu des relations entre elle et le Bénin. Le Nigeria vient ensuite à cause du développement de la nouvelle capitale Abuja, de l'encombrement chronique du port de Lagos.

Le deuxième volet de ses activités est que tout ce qui est généré au niveau des bureaux est convoyé vers le centre qui fait le tri et envoie le courrier dans chaque direction¹⁵.

L'arrivée du centre de tri dans la structure de la poste béninoise a nettement fait évoluer le trafic international et favorisé la centralisation des données chiffrées. Les tableaux 2 et 3 montrent l'évolution du courrier extérieur de 1994 à 1997

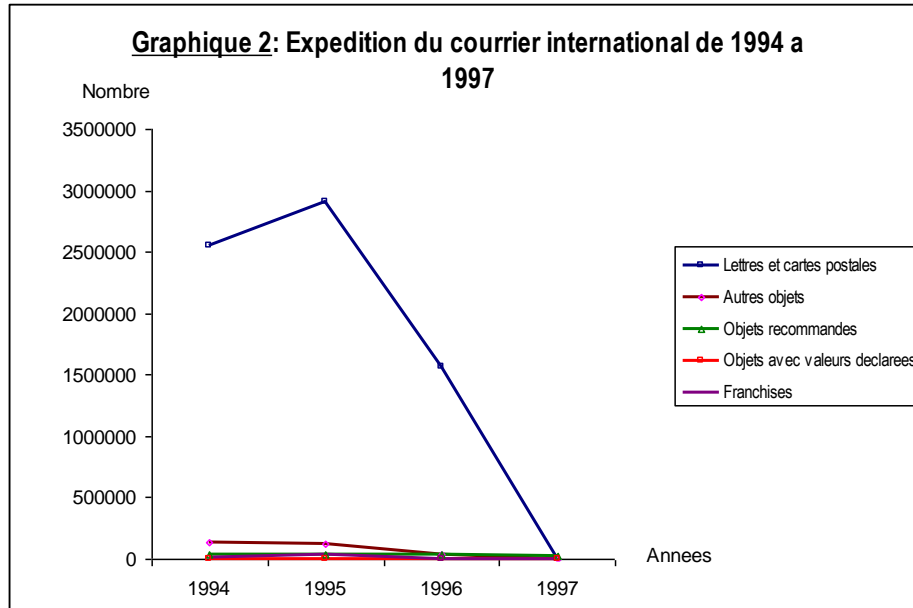
Tableau 2 : Expédition du courrier International de 1994 à 1997

Envois	1994	1995	1996	1997
Lettres et cartes postales	2.556.416	2.913.221	1.567.284	-
Autres objets	131.689	125.401	39.391	-
Objets recommandés	37.480	42.361	38.737	26.976
Objets avec valeur déclarée	627	504	324	576
Franchise	14.108	39.391	405	-

Source : Cellule macro économique de la Présidence de la République, Rapport sur l'état de l'économie Nationale, développements récents et perspectives à moyen terme, décembre 1997, p163.

¹⁴ AMOUSSOUCOUH Marcel, idem

¹⁵ AMOUSSOUCOUH Marcel, Idem

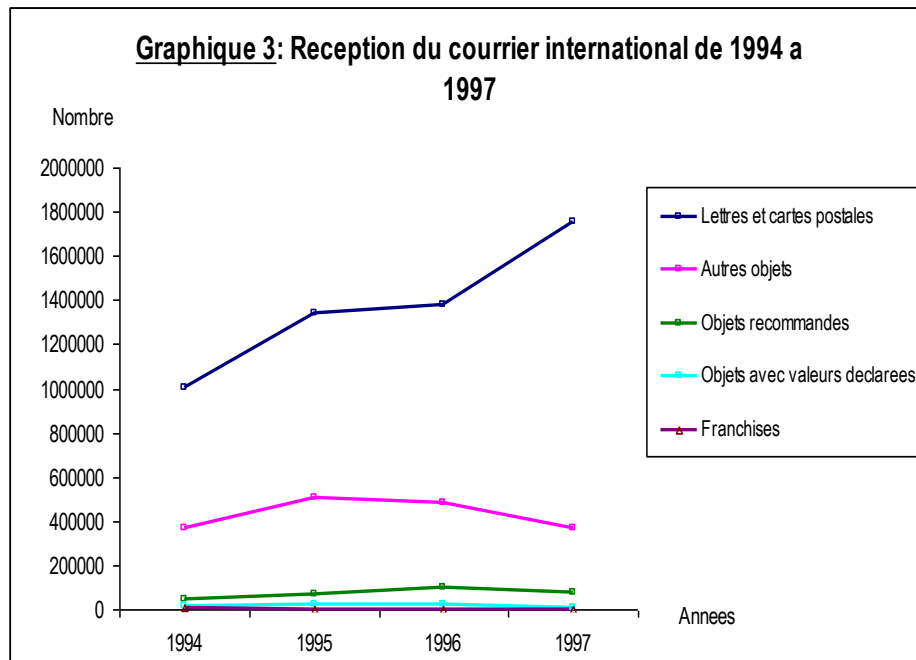


Le graphique 2 relatif aux envois vers l'étranger indique que les lettres et cartes postales ont augmenté de 1994 à 1995 avant de chuter de 1995 à 1997 tandis que les autres objets ont reculé de 1994 à 1997

Tableau 3 : Réception du courrier International de 1994 à 1997

Envois	1994	1995	1996	1997
Lettres et cartes postales	1.005.421	1.343.560	1.380.216	1.756.418
Autres objets	365.536	507.429	485.076	364.802
Franchise	7.277	658	-	-
Objets recommandés	46.263	68.471	100.508	79.688
Objets avec valeur déclarée	17.990	26.683	23.840	11.099

Source : Cellule macro économique de la Présidence de la République, Rapport sur l'état de l'économie Nationale, développements récents et perspectives à moyen terme, décembre 1997, p164.



Le graphique 3 relatif aux arrivées de l'étranger se caractérise par l'augmentation des lettres et cartes postales de 1994 à 1997, une montée des autres objets de 1994 à 1995 et une chute jusqu'en 1997. Quant aux objets recommandés, ils ont progressé véritablement de 1994 à 1996 avant de descendre en 1997.

Dans l'ensemble, de 1994 à 1997, les trafics postaux ont plus progressé de l'extérieur vers l'intérieur du Bénin que de l'intérieur vers l'extérieur à cause des préparatifs des élections présidentielles de 1996.

Par ailleurs, l'importance de l'avènement du centre de tri postal est visible de 2002 à 2006. Les tableaux 4 et 5 décrivent bien les expéditions et les réceptions du courrier international de 2002 à 2006.

Tableau 4 : Expédition du courrier international de 2002 à 2006

Courrier	2002	2003	2004	2005	2006
Envois de la poste aux lettres	31.186.327	3.250.054	3.771.105	-	882.463
Envois recommandés	37.253	47.360	40.926	—	22.272
Colis postaux ordinaires	437	570	637	-	1500
Lettres avec valeur déclarée	4892	8.475	8.501	-	5.732
Colis postaux avec valeur déclarée	0	0	0	-	0

Source : Section statistiques et contentieux du centre de tri postal

Le tableau 4 nous montre que les envois de la poste aux lettres, les lettres à valeur déclarée, les colis postaux ordinaires ont augmenté de 2002 à 2004. Quant aux objets recommandés, ils ont évolué en dents de scie.

Tableau 5 : Réception du courrier international de 2002 à 2006

Courrier	2002	2003	2004	2005	2006
Envois de la poste aux lettres	2685521	2739232	3143784	-	1082671
Envois recommandés	41934	26532	26638	-	15300
Colis postaux ordinaires	7041	5005	6901	-	7277
Lettres déclarée	19100	1556	1192	-	1375
Colis postaux avec valeur déclaré	14	2	0	-	3

Source : Section statistiques et contentieux du centre de tri postal

Le tableau 5 montre que les envois de la poste aux lettres ont augmenté de 2002 à 2004 avant de chuter en 2006 alors que les objets recommandés, les lettres à valeur déclarée, les colis postaux ordinaires ont diminué de 2002 à 2004. Mais les deux derniers ont remonté en 2006.

C - RELATIONS AVEC L'UNION POSTALE UNIVERSELLE (UPU)

1 - Qu'est-ce que l'UPU ?

L'UPU est une organisation internationale née le 9 octobre 1874 pour veiller sur les activités des postes à travers le monde. Elle vise aussi la coopération, le développement des différents systèmes postaux existants¹⁶. Son siège est en Suisse. Elle est devenue l'une des institutions spécialisées de l'ONU suite au contrat signé avec elle le 14 juillet 1947. Sa langue officielle est le Français. La journée mondiale de la poste est le 9 octobre de chaque année. Elle a été instituée au congrès de Tokyo en 1969. L'UPU compte aujourd'hui 191 Etats membres¹⁷. Le Bénin y a adhéré en 1961. Les objectifs de l'UPU sont :

- servir de forum de coopération entre les différents acteurs du secteur postal
- servir de lieu de médiation et de liaison et s'il y a lieu, prêter une assistance technique aux pays membres
- créer et fixer les règles du système d'échange de courrier international.
- faciliter le développement postal et la coopération technique
- améliorer la qualité des services en effectuant des tests, en publiant des normes de livraison et en soutenant divers projets dans les administrations postales
- promouvoir et développer de nouveaux produits et services qui répondent aux besoins des clients à travers le monde.

Pour atteindre ses objectifs, elle s'est dotée d'organes notamment le Congrès universel, le Conseil d'administration, le Conseil d'exploitation postale, le Bureau international. A ceux-ci, il faut ajouter les deux coopératives à savoir la

¹⁶ www.genèvedecouverte.ch/fr/doc/dossier_11.org.pdf

¹⁷ www.Wikipédia.org/wiki/Umon_postale_Universelle

coopérative EMS et la coopérative télématique puis les unions restreintes¹⁸.

Le financement de l'UPU est indépendant de celui de l'Organisation des Nations Unies. Seuls les Etats membres financent l'organisation.

De plus, dans la volonté d'œuvrer pour l'évolution de la poste, le 20^e congrès en 1989 a pris une série de mesures portant le titre de "Programme Général d'Action de Washington"¹⁹ (PGAW). Ces mesures visent à amener les administrations postales, en accord avec leur gouvernement, à rendre dynamiques et compétitives leurs entreprises en privilégiant la coopération technique, la formation du personnel et à affronter ensemble la concurrence.

2- Le Bénin et l'UPU

Le Bénin a adhéré à l'UPU en 1961. Mais nous nous intéresserons ici au relation entre l'UPU et le Bénin à partir de 1989.

En effet l'UPU a œuvré pour la création du centre de tri postal installé dans notre pays en 1989.

En 2001 l'UPU à lancé le fonds pour l'amélioration de la qualité de service qui finance des projets en faveur des postes des pays en développement. Le premier projet s'est déroulé au Bénin.

¹⁸www.wikipedia, idem

¹⁹Corentin FINKPON, ancien directeur de l'OPT, envoyé spécial de l'UPU aux festivités du centenaire de l'OPT

Comme tous les pays membres, le Bénin fournit des statistiques à l'UPU. De plus, l'UPU organise au Bénin, pour la qualité du service postal, deux contrôles séquentiel et continu et d'autres contrôles sporadiques²⁰. Ceux-ci permettent de déterminer les délais d'acheminement et d'apprécier les performances de l'administration de la poste. De plus, par an, l'UPU demande des informations sur les produits de la poste du Bénin²¹.

²⁰AMOUSSOUCOUEH Marcel, idem

²¹AMOUSSOUCOUEH Marcel, idem

CONCLUSION

En définitive, le sujet que nous avons choisi est intéressant puisque la question de la poste telle qu'elle est étudiée par les étudiants des autres entités de l'université d'Abomey-Calavi ne met pas l'accent sur l'évolution chronologique et les progrès de l'OPT.

Les documents que nous avons consultés nous ont permis de collecter des informations. Celles-ci ont été interprétées et exploitées selon les méthodes quantitative et qualitative.

Dans l'ensemble, la poste a, à travers ses différents produits, œuvré pour le décollage socio-économique du Dahomey-Bénin de 1960 à 2004.

De plus, l'arrivée du courrier accéléré EMS et du centre de tri postal ont, à n'en point douter, amélioré les performances de la poste dans la mesure où les documents envoyés et reçus, les recettes ont augmenté. En ce qui concerne EMS-Bénin, il faut noter que, malgré la rude concurrence des postiers privés, ses recettes ont atteint annuellement 79.883.783FCFA en 1994 et 122.002.303FCFA en 1997 contre 1.000.000FCFA environ par mois en 1990.

En outre, avec le centre de tri postal, les statistiques sont relativement disponibles. Ainsi, par exemple, 2.556.416 lettres et cartes postales sont expédiées vers l'étranger en 1994 contre 2.913.221 en 1995 et 1.567.284 en 1996. A l'opposé 1.005.421 lettres et cartes postales sont reçues au Bénin en 1994 contre 1.343.560 en 1995, 1.380.216 en 1996 et 1.756.418 en 1997.

Par ailleurs, la poste du Bénin entretient de bonnes relations avec l'UPU qui a contribué à l'amélioration de ses prestations en contrôlant la qualité de service comme dans tous les pays membres.

Malheureusement, la poste béninoise doit affronter de nombreuses difficultés comme la grande concurrence avec les structures privées, la non couverture de tout le territoire national, les problèmes d'acheminement et de traitement du courrier...

La résolution de tous les problèmes de la poste et des télécommunications fera d'elles, des instruments essentiels du développement socio-économique du Bénin.

SOURCES ET ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

1/ Les sources

a/ Liste des informateurs

- ABIKOU Joseph, Chef division planification développement du réseau, 49 ans, particulièrement informé sur les différents bureaux de poste du Bénin, l'acheminement du courrier, entretien réalisé le 6 avril et le 6 mai 2010.
- ALLAYE Félicien, receveur des postes à la retraite, 65ans, très au courant du fonctionnement de la poste, entretien réalisé le 15 mars 2010.
- AMOUSSOUCOUM Marcel, Chef du centre de contrôle de la qualité au centre de tri postal, 50 ans, il est bien informé sur son service et le tri postal au Bénin, entretien réalisé le 14 avril 2010.
- GBAGUIDI KOUASSI Aurèle, responsable au département prospection de la filiale EMS, 30 ans, elle nous a renseignés sur les produits de la filiale EMS, entretien réalisé le 8 juin 2010.
- KAKPO Andrèza, Chef section emploi et formation, 56 ans, et son collaborateur KOUAGOU N'ADH Barthélémy, 29 ans, nous ont fourni des données sur le personnel de la Poste du Bénin S.A, entretien réalisé 6 Mai 2010.
- YEDO Brice, responsable au département développement de la filiale EMS, 34 ans, particulièrement informé sur le fonctionnement de la filiale EMS en général et spécialement sur l'organisation du courrier accéléré international, entretien réalisé 8 juin 2010.

- ZANVONON Gérald, 27 ans, Chef section statistiques et contentieux au centre de tri. Il nous a présenté de précieuses données chiffrées sur les produits de la poste du Bénin, entretien réalisé le 14 avril 2010.

b/ Les sources d'archives

- OPT, Convention collective du travail applicable au personnel de l'OPT, ONEPI, Cotonou, 1995, 60p.

- OPT, Convention collective du travail applicable au personnel de l'OPT, ONEPI, Cotonou, 2000, 57p.

- OPT, Rapport de performance des télécommunications, Cotonou, 2^e trimestre 2002, 24p.

- OPT, Rapport de performance des télécommunications, Cotonou, 4^e trimestre 2002, 109p.

c/ Les sources imprimées

- Cellule Macro-économique de la Présidence de la République (CMPR), Rapport sur l'état de l'économie nationale, développements récents et perspectives à moyen terme, septembre 1993, 256p.

- CMPR, Rapport sur l'état de l'économie nationale, développements récents et perspectives à moyen terme, octobre 1995, 369p.

- CMPR, Rapport sur l'état de l'économie nationale, développements récents et perspectives à moyen terme, décembre 1997, 305p.

- JORD n° 5 du 15 février 1960, 31 p.

- JORD n° 14 du 1^{er} juin 1960, 39p.

- JORD n° 25 du 1^{er} octobre 1960, 24 p.

- JORD n° 14 du 1^{er} juin 1961, 32 p.

- JORD n° 25 du 15 novembre 1961,42p.
- JORD n° 10 du 1^{er} avril 1962, 79 p.
- JORD n° 11 du 15 avril 1962, 62 p.
- JORD n° 17 du 1^{er} juillet 1962, 66 p.
- JORD n° 12 du 1^{er} juin 1963, 50 p.
- JORD n° 20 du 15 août 1963, 34 p.
- JORD n° 25 du 15 octobre 1963,41p.
- JORD n° 26 du 1^{er} novembre 1963, 43 p.
- JORD n° 29 du 15 décembre 1963, 29 p.
- JORD n° 20 du 1^{er} septembre 1964, 20 p.
- JORD n° 10 du 15 avril 1965, 60 p.
- JORD n° 25 du 15 novembre 1965, 38 p.
- JORD n° 8 du 15 avril 1966, 36 p.
- JORD n° 23 du 15 octobre 1968, 23 p.
- JORD n°4 du 15 février 1969,56 p.
- JORD n° 1 du 1^{er} janvier 1970, 40 p.
- JORD n° 3 du 1^{er} février 1971, 36 p.
- JORD n° 4 du 15 février 1971, 43 p.
- JORD n° 13 du 15 juin 1971, 44 p.
- JORD n° 15 du 15 juillet 1971, 34 p.
- JORD n° 19 du 15 septembre 1971, 32 p.
- JORD n° 4 du 15 février 1972, 43 p.
- JORD n° 5 du 1^{er} mars 1972, 56 p.
- JORD n° 8 du 15 avril 1972,36 p.
- JORD n° 16 du 1^{er} août 1972, 39 p.
- JORD n° 23 du 15 novembre 1972, 42 p.
- JORD n° 1 du 1^{er} janvier 1973, 51P.

- JORD n° 9 du 1^{er} mai 1973, 55 p.
- JORD n° 14 du 15 juillet 1973, 52 p.
- JORD n° 16 du 15 avril 1973, 34 p.
- JORD n° 3 du 1^{er} février 1974, 72 p.
- JORD n° 12 du 15 janvier 1974, 40 p.
- JORD n° 1 du 1^{er} janvier 1980, 24 p.
- JORD n° 18 du 1^{er} octobre 1980, 24 p.
- OPT, Revue économique du centenaire, Cotonou, 1990, 50p.
- OPT, La poste au Dahomey, Cotonou, 1959, 11p.
- OPT, Statuts de l'OPT, ONEPI, Cotonou, 1989,39p.
- OPT, Le guide du téléphone, Cotonou, 1995, 49p.
- OPT, Compte-rendu des journées de réflexion sur les problèmes de l'exploitation et des affaires commerciales, Cotonou, 18-20 avril 1995, 11p.
- OPT, Etat des télécommunications en République du Bénin, Cotonou, 1995, 64p.
- OPT Etat des télécommunications en République du Bénin, Cotonou, 1996,64p.
- OPT, Satisfaction de la demande dans la ville de Cotonou pour la période 1998-2000, Cotonou, décembre 1997,11p.
- OPT, Etude des produits principaux, Cotonou, décembre 2002, 26p.
- "La Pyramide" n°277 du 28 mars 2001, 8p.

2- Bibliographie

a/ Ouvrages généraux

AUGE (P.), Dir., *Dictionnaire encyclopédique Larousse Universel*, Paris, volume 2, 1949, 1092p,

MORAZE (C), *Histoire de l'Humanité*, volume V, le XIX^e siècle, tome 1, UNESCO, Paris, Robert Laffont, 1969 679p.

b/ Mémoires

- AGBESSY (Y.) et TOSSA (J.), *Impact de l'extension du réseau téléphonique béninois sur le budget national*, mémoire de fin de formation du cycle I, ENA, UNB, 2001,60p.

- AIDJINOU (E.), *L'Office des Postes et Télécommunications (O.P.T.) au Dahomey /BENIN, le téléphone au service du développement : 1960-2003*, mémoire de maîtrise en Histoire économique, DHA, UAC, 2006, 107p.

- CARRENA (L.), *Le rôle de l'OPT dans la prestation des services*, mémoire de maîtrise ex-sciences économiques, FASJEP, Abomey-Calavi, 1981,115p.

- DANSOU (J.), *Télématique et gestion du secrétariat de Direction des postes et télécommunications*, mémoire de fin de formation du cycle I, ENA, UNB, 1994, 58p.

- KARIMOU (A.) et alii, *Les relations du Trésor public béninois avec ses correspondants : cas de L'Office de Postes et Télécommunications (O.P.T.)*, mémoire de fin de formation des cadres A1, Centre de Formation Administrative et de Perfectionnement (CEFAP), UNB, 1982,100p.

- KOTCHARE (C.), *La gestion des outils de traitement automatique de l'information de L'Office des Postes et Télécommunications*, mémoire de fin de formation du cycle I, ENA, UNB, 1994, 60p.

cl Webgraphie

WWW. Wikipedia.org/ Wiki / Union_postale_Universelle, site consulté en juin 2010.

W W W. la poste. BJ : indexl. Php ? id_ page =1, site consulté en juin 2010.

W W W . genevedecouverte. Ch / fr / doc / dossier _11_org.pdf., site consulté en juillet 2010.

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
Tableau 1 : Evolution des recettes du courrier accéléré EMS de 1994 à 1997.....	22
Tableau 2 : Expédition du courrier International de 1994 à 1997.....	24
Tableau 3 : Réception du courrier International de 1994 à 1997.....	25
Tableau 4 : Expédition du courrier international de 2002-2006.....	27
Tableau 5 : Réception du courrier international de 2002-2006.....	28

LISTE DES GRAPHIQUES

	<u>Pages</u>
Graphique 1: Evolution des recettes du courrier accéléré EMS de 1994 à 1997.....	22
Graphique 2: Expédition du courrier International de 1994 à 1997.....	24
Graphique 3: Réception du courrier International de 1994 à 1997.....	25

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	i
Différents sigles et abréviations utilisés.....	ii
I- Intérêt, problématique, état des lieux	1
A-Intérêt, délimitation du sujet et problématique.....	1
1- Intérêt du sujet et sa délimitation.....	1
2-Problématique.....	2
B-Revue de littérature	3
I- Les sources	3
a- Les sources orales	3
b- Les sources d'archives.....	4
c- Les sources imprimées.....	5
2- Bibliographie.....	12
a- Ouvrages généraux	12
b- Mémoires.....	12
C-Méthodologie utilisée.....	14
II-Plan de la thèse et développement d'un chapitre.....	15
A- Plan de la thèse.....	15
B-Développement d'une partie.....	20
Chapitre V : La poste du Bénin tournée vers l'extérieur.....	20
A-Express Mail Service (EMS)-BENIN.....	20
1-Naissance et fonctionnement.....	20
2-Evolution des recettes.....	21
B- Le centre de tri postal.....	23
1-Construction.....	23

2-Utilité.....	23
C-Relations avec l'Union Postale Universelle (UPU).....	29
1-Qu'est-ce que l'UPU ?.....	29
2-Le Bénin et l'UPU.....	30
Conclusion.....	32
Sources et éléments de bibliographie.....	34
Liste des tableaux.....	40
Liste des graphiques.....	41
Table des matières.....	42

